

PROCES-VERBAL DE MESURAGE.

Situation: Commune de Monceau s/ Sambre, rue du Laminoir.

Situation cadastrale: Monceau s/ Sambre, parcelles cadastrées ou l'ayant été Sec. B, n° 11408, d8, 13, a10, é3, t7, s7, u7.

Répartition:

- Lot 1, sous teinte bleue au plan ci-contre cadastré 11408 partie.
Surface: 1a. 57ca. 47dma.
- Lot 2, sous teinte orange au plan ci-contre cadastré 11408 pie, d8 pie, 13 et a10 pie.
Surface: 3a. 30ca. 28dma.
- Lot 3, sous teinte jaune au plan ci-contre cadastré 11408 pie, d8 pie et e3
Surface: 2a. 62ca. 62dma.
- Lot 4, sous teinte verte.
cadastré 114a10 pie.
Surface: 1a. 65ca. 69dma.
- Lot 5, sous teinte rouge au plan ci-contre cadastré 114a10 pie, t7 pie et s7.
Surface: 2a. 00ca. 74dma.
- Lot 6, sous teinte brune au plan ci-contre cadastré 114u7, et t7 pie.
Surface: 1a. 42ca. 16dma.

Conditions particulières:

- Les écoulements des eaux et la citerne de réception sont communs pour les immeubles 19 et 17.
- Les écoulements des eaux des annexes des lots 1 et 2, et des immeubles 13 et 15, sont dirigés par conduits communs à ciel ouvert, sur les lots 2 et 3.
- Les servitudes devues existant au niveau des annexes des lots 1 et 2, ainsi que pour les immeubles 13 et 15 du lot 3 sur le lot 2, pourront subsister.
- Une servitude de passage reprise au plan sous grisé est établie sur le lot 2 au profit du lot 3.
- Une servitude de passage reprise au plan sous grisé est établie sur le lot 3 au profit du lot 2.
- L'égoutage des eaux résiduelles du lot 6 pourra être établi par passage souterrain sur le lot 5.

Dossier 732/76.

Plan n°4 du 29/09/76.

Levé et dressé par: Léonard MISONNE, Géomètre-Expert Immobilier
153, rue Chapelle Beaussart
6100 - Mont s/ Marchienne.

Signé "ne varietur" par les parties et le Notaire.
pour rester annexé à l'acte passé devant Maître Adolphe ROUVÉZ
Notaire à Charleroi, le 27.10.1976.

Chausson
chausson

Dandi

4 NOV. 1976
Enregistré à Charleroi l, le
Vol. 11, folio 1, case 1, rôle, renvoi
Reçu
Le Receveur,
E. SIMON



Commune de Monceau s. Sambre

Rue du Laminoir :

PLAN DE MESURAGE ET DE REPARTITION NOUVELLE EN 6 LOTS DES PARCELLES CADASTREES SECTION B,
N° 114.08, 114.13, 114.17, 114.20, 114.23, 114.27, 114.28, 114.29, 114.31, 114.32, 114.33, 114.34, 114.35, 114.36, 114.37, 114.38, 114.39, 114.40, 114.41, 114.42, 114.43, 114.44, 114.45, 114.46, 114.47, 114.48, 114.49, 114.50, 114.51, 114.52, 114.53, 114.54, 114.55, 114.56, 114.57, 114.58, 114.59, 114.60, 114.61, 114.62, 114.63, 114.64, 114.65, 114.66, 114.67, 114.68, 114.69, 114.70, 114.71, 114.72, 114.73, 114.74, 114.75, 114.76, 114.77, 114.78, 114.79, 114.80, 114.81, 114.82, 114.83, 114.84, 114.85, 114.86, 114.87, 114.88, 114.89, 114.90, 114.91, 114.92, 114.93, 114.94, 114.95, 114.96, 114.97, 114.98, 114.99, 115.00

Ech : 1 / 250

